

Note à l'attention des capitaines des clubs de Nationales N1, N2 et N3 messieurs et dames

Paris 13, le 11 juillet 2022

Bonjour,

Afin d'éviter à votre club des pénalités financières, ci-après, un petit rappel des erreurs à ne pas commettre :

Pour officier au niveau national, un arbitre doit obligatoirement être **licencié traditionnel** et être « AR » arbitre régional, au moins, pour les **N1, N2 et N3 messieurs** et **N1 et N2 dames** et « AC » arbitre de club, au moins, pour les **N3 dames**.

Veuillez-vous assurer auprès de votre ligue que celle-ci a bien enregistré sous SPID vos nouveaux arbitres diplômés.

Seul un arbitre « stagiaire » en passage de pratique en présence d'un formateur est habilité à officier. Cette pratique doit être mentionnée dans le rapport du JA au dos de la feuille de rencontre (avec les noms du stagiaire et du formateur) sinon une pénalité pour défaut d'arbitres sera appliquée. Tous les autres cas ne sont pas autorisés.

1) Au niveau national l'utilisation de **GIRPE est obligatoire**.

Le juge-arbitre doit utiliser GIRPE avec une version actualisée sur un ordinateur, relié à une imprimante, fourni par le club avec la rencontre préparée en amont par le club dans GIRPE.

A minima le juge arbitre doit avoir accès à l'ordinateur avant le début de la rencontre, pour saisir les équipes et pour éditer la feuille de rencontre et les fiches de parties ainsi qu'à la fin de rencontre, pour remplir la feuille de rencontre.

Durant ou à la fin de la rencontre, le juge-arbitre saisi dans GIRPE tous les incidents, cartons, réserves, réclamations, arbitres (si l'un ou les deux arbitres sont absents, le juge-arbitre doit le mentionner dans le « rapport du juge-arbitre »...). **Les deux capitaines et le juge-arbitre apposent leurs signatures attestant ainsi la conformité des résultats inscrits** selon l'article II.106 des Règlements sportifs, ci-après.

« II.106 - Etablissement de la feuille de rencontre

A la fin de la rencontre, le juge-arbitre fait signer la feuille de rencontre aux deux capitaines (recto et verso) ; ils attestent de la conformité des résultats inscrits et d'avoir pris connaissance des réclamations, des réserves, des cartons infligés et la présence des arbitres. Il signe ensuite la feuille de rencontre. »

A l'issue de la rencontre, après la signature des deux capitaines et du juge-arbitre au recto et au verso de la feuille de rencontre, une édition recto-verso de la feuille de rencontre est remise au capitaine de l'équipe adverse, une est remise au capitaine de l'équipe recevant et une est conservée par le juge arbitre.

2) Transmission des résultats (article II.304)

La feuille de rencontre gérée avec GIRPE, est remontée dans SPID par le responsable du club recevant.

Il doit s'assurer dans « Mon Espace Club » - Sportif – Epreuve par équipes - Consultation d'épreuves - que le fichier PDF est bien remonté.

Si ce n'est pas le cas, il faut remonter à nouveau le résultat.

... / ...

Cette feuille est consultable sous « Mon Espace Club » - Sportif – Epreuve par équipes - Consultation d'épreuves - par les deux clubs. **AUCUN ENVOI A LA FFTT sauf disposition particulière.**

Si pour des raisons techniques la remontée de la feuille n'est pas possible avant le lundi (minuit) suivant la rencontre, le club adresse le classeur « rpe » à l'adresse mail sportive@fftt.email afin que cette feuille soit remontée dans SPID.

Le juge-arbitre n'est responsable que de la validité de la feuille après l'avoir bloquée et faite signer recto et verso par les deux capitaines qui attestent de la conformité des résultats inscrits.

Si ces consignes ne sont pas respectées, la Commission sportive fédérale infligera des pénalités financières à votre association selon la CSF 261 et votre seul recours sera un appel auprès du jury d'appel fédéral (droits d'appel 300 euros).

Comptant sur votre collaboration, meilleures salutations et bonne saison sportive.



Claude RAECKELBOOM
Président de la Commission
Fédérale d'Arbitrage



Fabrice KOSIAK
Président de la Commission
Sportive Fédérale

Copie : CRA et Correspondants de Ligues